

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 6

Rubrik: Sociétés diverses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et 3283 m. de l'autre. Ce qui fait que les montées et les descentes s'équilibreront, à peu de chose près, d'où le même temps de parcours dans les deux sens.

Vu les arrêts très courts, il est prévu de délivrer des luches froids sur commande, soit à Gletsch, soit à Andermatt; en outre un wagon-restaurant circulera dans les deux sens entre Disentis et Reichenau.

Ce sera le plus long parcours de chemin de fer que l'on pourra effectuer dans les Alpes sans changer de voiture, laissant bien loin derrière lui les trajets actuels des compagnies similaires en Suisse et à l'étranger.

A. D.

Conversations téléphoniques internationales

Sous le titre : « Une heureuse innovation », le *Bulletin de la Chambre de commerce suisse en France* a publié dernièrement les renseignements qui suivent sur les conversations téléphoniques internationales « avec préavis ».

Nous avons eu l'occasion de constater, dit le *Bulletin*, que beaucoup de maisons de commerce et de particuliers qui téléphonent souvent d'un pays dans un autre ignorent encore que depuis le 1er octobre 1929 on peut avoir recours au système des conversations avec préavis, qui permet d'atteindre une personne spécialement désignée et de ne payer la taxe intégrale de la communication que si l'on a pu s'entretenir avec cette personne.

Voici l'exposé détaillé du fonctionnement de ce service, tel qu'il se trouve dans l'*Economie nationale*, revue de la Chambre de commerce internationale.

Les conversations demandées expressément avec une personne nommément désignée ou à destination d'un poste, privé ou supplémentaire déterminé sont appelées « conversations avec préavis ».

Ces conversations donnent lieu au paiement d'une surtaxe égale au tiers d'une conversation ordinaire de trois minutes échangée au même moment, avec un minimum de 50 centimes-or.

Cette surtaxe n'est pas parce lorsque la transmission du préavis n'a pas pu être effectuée ou lorsque, après transmission du préavis, la communication ne peut être établie en raison d'un dérangement des installations.

Le demandeur d'une conversation avec préavis a la faculté d'indiquer un remplaçant pour le cas où la personne demandée serait absente. S'il ne mentionne pas de remplaçant, il est autorisé à indiquer un second poste téléphonique où la personne désignée peut se trouver.

Le préavis est transmis aussi vite que possible au destinataire et l'heure approximative à partir de laquelle la communication pourra être établie lui est indiquée. Si ce moment ne lui convient pas, il a la faculté de proposer une autre heure, laquelle est notifiée immédiatement au demandeur. Celui-ci est éventuellement avisé sans délai du refus ou de l'impossibilité de converser de la part du des-

tinataire. D'une façon générale, d'ailleurs, la communication annoncée par le préavis n'est établie, son tour arrivé, que si le correspondant demande s'est déclaré prêt à recevoir la communication.

Si, même après avoir marqué son accord pour échanger la conversation annoncée, le destinataire se trouve empêché d'accepter la communication au moment où elle est établie, la demande de conversation est annulée et le demandeur n'est tenu de payer la taxe de préavis.

En résumé, moyennant le paiement de la taxe spéciale, relativement peu élevée, afférante à la transmission d'un préavis, le demandeur d'une conversation téléphonique internationale est assuré de ne pas payer le prix de cette conversation s'il n'a pas pu communiquer avec la personne ou le remplaçant qu'il a désignés.

Le Palais de France à New-York

A New-York, sur un emplacement de premier ordre situé à l'entrée du Central Park West, entre la 62me et la 63me rues, va s'élever un immense gratte-ciel de 65 étages. Faisant face au Central Park, il aura l'avantage d'être tout à fait dégagé et sa haute tour dominera de loin tous les quartiers environnants.

Ce sera le *Palais de France*, qui comprendra cinq sections principales : les services officiels, l'industrie et le commerce, les beaux-arts, le tourisme et un hôtel-restaurant.

Les services officiels occuperont les étages inférieurs. De vastes bureaux seront réservés au consulat général de France et aux services dirigés par l'attaché commercial de ce pays. Les délégués des ministères français des finances et de l'instruction publique auront également leurs bureaux dans cette partie de l'immeuble.

Le Palais de France sera un centre de propagande commerciale qui rayonnera sur le Canada, les Etats-Unis, le Mexique et l'Amérique centrale. Cette section organisera des expositions périodiques ou permanentes, générales ou spécialisées de produits français, notamment des manufactures nationales : Gobelins, Beauvais, Sèvres, des industries de la céramique, de la verrerie, du mobilier, de la joaillerie, etc. Plusieurs étages seront réservés aux compagnies de chemins de fer et de navigation, aux banques, aux industriels et aux commerçants français qui travaillent avec les Etats-Unis.

La section des beaux-arts favorisera au moyen de cours et de conférences la diffusion des idées françaises parmi les jeunes générations américaines et fera donner aux jeunes Français pensionnaires d'un institut à créer une formation technique moderne inspirée des méthodes américaines. Il y aura là également un conservatoire de musique et d'art dramatique, ainsi qu'un salon annuel de peinture et de sculpture.

De vastes locaux, dans la quatrième section, seront mis à la disposition de l'Office national français du tourisme. Un grand effort de propagande sera fait en faveur des diverses régions

de la France par un service méthodiquement organisé. Ce service aura des agences correspondantes dans les principaux centres des Etats-Unis, afin de diriger vers les villes d'eau et les stations estivales ou hivernales françaises les nombreux touristes américains qui trouveront en outre au Palais de France, à leur passage à New-York, toutes les facilités pour le voyage et un accueil particulièrement sympathique.

Enfin une bonne partie de l'édifice sera occupée par un grand hôtel de luxe. Un restaurant français permettra aux nombreux locataires et visiteurs de prendre leurs repas sur place. Des plats régionaux exclusivement français seront préparés avec les meilleures spécialités alimentaires françaises, qui se feront ainsi une fructueuse réclame aux Etats-Unis.

Le Palais de France sera construit par des architectes américains, mais la décoration intérieure sera française, exécutée par des artistes français. Dans la partie de l'immeuble qui sera aménagée en appartements, chaque étage, au lieu d'un numéro, portera le nom d'un curiosité française ; il y aura l'étage de Versailles, l'étage de Fontainebleau, celui de Chantilly, celui de Verdun, etc.

Si grandioses qu'elle soit, cette entreprise est en même temps pratique ; les Américains qui y participent ont parfaitement su l'organiser de manière à assurer le rendement des énormes capitaux engagés. La plus grande partie des fonds nécessaires est fournie par des souscriptions américaines, sous forme de prêts hypothécaires. D'autre part, le commerce et l'industrie de la France ont la possibilité de prendre leur part dans l'affaire ; à cet effet, une société spéciale est en voie de constitution en France.

La preuve est déjà faite que le Palais de France sera une propagande colossale et d'une immense efficacité. Et voici comment. Plusieurs pays touristiques et industriels rivaux de la France ont déjà lancé contre l'entreprise une campagne formidable de dénigrement, mettant les Américains en garde contre l'envenissement des idées françaises, contre le tourisme en France, contre l'invasion des produits français. N'empêche que la construction du gratte-ciel destiné à devenir un coin de France en plein New-York plait infinité à la population, à cause même du plan colossal et bien américain des hardis promoteurs de l'affaire. Si la propagande du Palais de France n'était pas envisagée comme excessivement dangereuse par la concurrence, celle-ci n'aurait pas déclenché cette coûteuse et difficile campagne.

Nouvelles des Sections

La Société des hôteliers d'Interlaken a tenu le 16 janvier sa 25me assemblée générale ordinaire à l'hôtel Sonne, sous la présidence de M. Rob. Bieri, vice-président. Après avoir entendu le rapport présidentiel et approuvé les comptes et le budget, l'assemblée a ratifié le projet modifié de financement de l'entreprise des bains de plage et la souscription d'actions de priorité proposée par le comité. M. Rob. Bieri

a été nommé président et M. Schenck, de l'hôtel Victoria et Jungfrau, vice-président. M. Th. Haecki, de l'hôtel du Simplon, a présenté un exposé détaillé de l'état actuel du projet de plage au Goldey, après quoi l'assemblée a approuvé pour exécution les plans, recommandés par la commission de construction et des bains, des architectes Ufer, Staehli et Mühlmann. Au tractandum « Divers », la société a décidé de provoquer un échange de vues avec les comités de la Société du commerce et de l'industrie et de la Société des arts et métiers, en vue de l'établissement d'un contact plus étroit entre l'hôtellerie et ces organisations locales.

Sociétés diverses

Presse étrangère. — L'Association de la presse étrangère en Suisse a tenu le 25 janvier, au Kursaal de Montreux, son assemblée générale. On sait que le but principal de cette association est d'améliorer et de sauvegarder les rapports existants entre les représentants de la presse étrangère et les autorités et organisations suisses. Après la liquidation des affaires administratives, l'assemblée a entendu une conférence de M. Junod, directeur de l'Office national suisse du tourisme, sur le tourisme suisse et notamment sur ses relations avec les entreprises suisses de transports sur routes et par chemins de fer. M. le Dr Oeri, rédacteur en chef des *Basel Nachrichten*, a parlé de la politique étrangère de la Suisse et de la neutralité helvétique.

La Société des médecins de Leysin a fêté au jardin d'hiver de l'hôtel du Mont-Blanc, par une séance spéciale et une réunion familière, le 22 janvier, son vingtième anniversaire. M. le Dr Galland présidait. M. le Dr Burnand, ancien membre à Leysin, présente un fort intéressant exposé historique de l'activité de la société depuis sa fondation en septembre 1909. Il évoque entre autres le souvenir des grands médecins qui ont illustré et développé la station, tout en publiant plusieurs centaines d'ouvrages sur la tuberculose chirurgicale, la phthisiologie, la laryngologie, etc. La Société des médecins de Leysin compte actuellement 35 membres. Au cours de la collation qui suivit la séance officielle, on entendit le professeur Demiéville, président de la Société climatérique, qui se trouvait déjà à Leysin en 1890, lors de la pose de la première pierre du Grand Hôtel. Le Dr Exchaquet, président de l'Association des médecins de l'est vaudois, le Dr P. Vuilleumier, président de la Société vaudoise de médecine et plusieurs autres représentants des milieux médicaux, notamment le Dr Carle, de la Faculté de Lyon.

CHAMPAGNE STRUB

LONDON UNION HELVETIA SCHOOL
1, Gerrard Place Shaftesbury Avenue, W. 1
Dreimonatiger Englisch-Sprach- und Korrespondenz-Kurs
Prospekte durch den Sekretär: A. Finger

Weinhandlung JOS. STUDER A.-G.
Interlaken
Depot und Vertretung von Jules Regnier & Co., S. A., Dijon
Schroeder & Schyler & Co., Bordeaux
Renault & Co., Cognac
Berliner Gilka-Kümmel
Direkt und ab Lager — Spezialpreislisten

PIC-NIC-PAKETE BRACELETS PETIT BEURRE MÉLANGE HOTEL
GRIEB & Co. GROSSHÖCHSTETTEN

Billard-Renovation
aller Systeme. Alle Zubehörden
Banden, Tuch, Kugeln, Stöcke usw.
Prima Referenzen. Höflichst empfiehlt sich
F. Baeriswyl, Safenwil (Aargau)

Koch & Uttinger, Chur
offerieren Ihnen ab Lager:
BONBUCHER
in 7 couranten Farben à 200, 300, 960
und 1680 Doppelbogens
Kellner-Check-Blocs
für Restaurations- u. Hallenbetrieb
Muster-Offerte zu Diensten

Frei! Orchester Frei!

Ganz ersth. Plant sucht zu jungen Geigern ein (Alte oder Wiener Staatsakademie unter Prof. Alois), die viel in Konzertsälen aufgetreten, u. wiederholt in nur prominenten Kapellen (Norwegen, Dänemark, Italien, Ungarn, Wien), als Konzertmeisterinnen gewirkt haben (z. D. Deutschland), und wo höchste künstlerische Anforderungen verlangt werden. Engagement. Auch steht ein ganz erstklassiger Schlagzeuger aus Wien zur Verfügung. Ferner als Nebeninst. spielt Geige: Viola (bei Duos) u. Tenor Banjo. Gef. Offerten erbittet Kapellmeister unter Chiffre P M 2167 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Lehrstellen gesucht
Für eine Anzahl tüchtiger Lehrerinnen vom Lande u. aus der Stadt suchen wir auf das Frühjahr, eventl. früher, Lehrstellen als
Kellner, Köche mit oder ohne Kost u. Logi.
Lehrmeister. Auch Stellen zur weiteren Ausbildung
gesucht. Gef. Off. sind zu richten an das Jugendamt des Kantons Zürich, in Zürich I, Rechberg.

Englisch in 2 Monaten
ohne nach England zu gehen durch dipl. Engländer. Garantiert Erfolg. Referenzen zur Verfolg. Sprachschule Tamé, Baden.

Gesucht
auf komm. Frühjahr eine
Kochlehrstelle
f. 17jährigen Jüngling, wenn möglich in der französischen Schweiz. Heinrich Geiger, Aarbergergasse 22, Bern.

ENGLISCHE FAMILIE
nimmt Studenten zur Erlernung der Sprache auf. Jeder Komfort und gute Pension im Preis von £ 7,-.— pro Monat inbegriffen. Madame Arnold, 7, Winterbrook Road, Herne Hill, London S. E.24.

Hoteller mit geschäftstüchtiger Frau sucht
HOTEL
von 50—100 Betten
in Pacht zu nehmen

Jahres- oder Zweisaisongeschäft. Event. auch selbständige Direktion eines solchen. Anfragen unter Chiffre C 6 2172 an die Hotel-Revue, Basel 2.

Zu verkaufen
Arbeiter-Wirtschaft

an sehr schöner und guter Lage Orlen, mit schönem Veranda, sowie schönem Zubehör, wird nur verkauft wegen Übernahme eines grösseren Dörfchensafts zu einem sehr geringen Preise. Nach Selbstkosten erhalten Auskunft gegen 40 Cts. in Marken durch Rob. Bowald, Orlen.

Zu verkaufen Chrysler

Mod. 80, Torpedo, 6-7-plätz. m. Lederpolsterung und gut verschliessbare Seitenteilen. Farbe dunkelrot, fabrikneu, ungefahren, weit unter Katzenpreis. Kleinanzeigen gesucht, wenn in geringem Zustand wird. Zahnhahn genommen. Anfragen gef. unter Chiffre T 577 Z an Publicis, Zürich.

Neuchâtel Châtenay

se trouve dans les bons Hôtels

Nerven-Heilanstalt „Friedheim“
Zihlschlacht (Thurgau)
Eisenbahnsationen: Amriswil, Bischofszell Nord
Nerven- u. Gemütskranken
Beteiligung oder Kauf nicht ausgeschlossen. Off. unter Chiffre M. A. 2958 erbitten an die Hotel-Revue, Basel 2.

Dernier perfectionnement



Lavabo „SIMPLON“

le modèle idéal pour chambres d'hôtels
GETAZ, ROMANG, ECOFFEY S. A.
Lausanne — Genève — Vevey

Articles sanitaires :: Dallages Revêtements

Exposition permanente

Revue-Inserate haben Erfolg!



Hôtellerie française. — Le conseil d'administration de la Chambre nationale de l'hôtellerie française, réuni le 28 janvier à l'Hôtel Continental à Paris, a élu président de la Chambre, à l'unanimité des votants, M. Maurice Prévôt, président du Syndicat des hôteliers de Nice. M. Paul Lebrun, président sortant de charge, a été nommé président d'honneur. MM. Bouyonnet, Lequime et Mermoz ont été nommés vice-présidents d'honneur. M. Maurice Prévôt est le troisième président de la Chambre nationale de l'hôtellerie française, poste où il succéda à M. Georges Barrier et à M. Paul Lebrun. Né à Nice en 1876, il appartient à une vieille famille hôtelière et est apparenté aux plus grands noms de l'hôtellerie : Ritz, Rey, Rosnoble. Il a des attaches familiales en Normandie, en Alsace et en Savoie. Après avoir suivi les cours du lycée de Nice, il reçut de son père, propriétaire dans cette ville de l'hôtel de la Paix, la formation professionnelle hôtelière. Il devint plus tard directeur du Winter Palace, puis de l'hôtel des Iles Britanniques à Menton et fut président des hôteliers de cette ville. Nous le retrouvons ensuite propriétaire de l'hôtel Scribe à Paris. Après la guerre, durant laquelle il fit vaillamment son devoir et conquit le grade de capitaine, M. Maurice Prévôt dirigea l'hôtel de la Paix et l'hôtel de la Méditerranée à Nice et l'hôtel Continental à Ajaccio, établissements dont il est propriétaire. Il est en outre vice-président de la Chambre de commerce des Alpes-Maritimes, administrateur de la Banque de France à Nice, président de la Fédération des associations commerciales, industrielles et agricoles de Nice et des Alpes-Maritimes, président de la Chambre syndicale des hôteliers de Nice, membre du conseil d'administration du Crédit national hôtelier, président d'honneur de la Mutualité hôtelière de Nice et membre du conseil d'administration de la Chambre nationale de l'hôtellerie française.

Informations économiques

L'importation des porcs. — Le Conseil fédéral a prorogé jusqu'à nouvel avis l'arrêté concernant l'abaissement du droit d'importation des porcs, valable initialement jusqu'à fin 1929 et prolongé jusqu'au 1er février de cette année. Cette décision concerne les porcs pesant plus de 60 kilos et dont le droit d'importation a été abaissé de 50 à 30 francs.

Voyageurs de commerce. — En 1929, les recettes provenant des taxes de patentes pour voyageurs de commerce se sont élevées à 989.860 francs, soit 39.560 francs de plus que l'année précédente (en 1913 : 530.595 francs). Les voyageurs étrangers ont contribué à ce résultat pour 58.360 francs (1928 : 43.350 fr.; 1913 : 27.700 fr.). On a délivré l'année dernière 43.711 cartes de légitimation, au lieu de 36.258 en 1913.

La chicorée. — Les deux fabriques de chicorée Henri Franck Fils S. A. à Bâle et Helvetia à Langenthal (celle-ci fabrique aussi de la moutarde) ont fusionné sous le nom de S. A. des Fabriques réunies de produits alimentaires Helvetia & Henri Franck Fils S. A. à Bâle. Elles ont repris la fabrication des produits des deux maisons Daniel Welker S. A. et Kuenzer & Cie. S. A. Cette fusion a été décidée pour des raisons d'économie et pour simplifier l'exploitation.

Les contrées viticoles. — Chacun le sait, reprochent volontiers aux autres régions du pays de consommer du vin étranger de préférence au vin indigène. Or, une statistique établit que dans la commune de Montreux, du 15 mai au 24 décembre 1929, on a acheté 125.147 litres de vins rouges étrangers et 8.457 litres de vins blancs étrangers ; 13 magasins ont vendu 19.931 litres et sept pensions 7.011 litres de vins étrangers pendant cette période. Si l'on faisait cette statistique pour tout le canton du Valais, on arriverait à des chiffres considérables. La campagne en faveur des vins suisses doit donc être menée en tout premier lieu dans les contrées viticoles elles-mêmes. Combien d'hectolitres de vins étrangers ne boit-on pas également chaque année dans les autres cantons viticoles romands ?

A propos d'importations. — On lit dans la « Semaine économique » du *Copérateur suisse* du 29 janvier : « La Suisse a économisé en 1929, par rapport à l'année précédente, plus de 25 millions sur ses dépenses d'importation en céréales, fruits et légumes, denrées coloniales et boissons et les importations d'animaux, notamment de bétail de boucherie, ont diminué de 18,5 à 13,4 millions de francs. La seule importation de bœufs de boucherie est tombée de 8.722 pièces en 1928 à 52 pièces en 1929. La Suisse n'a dépensé en 1929 que 56.600 francs pour des bœufs étrangers, contre 7 millions de francs l'année précédente. Quant à l'importation d'anes étrangers, elle accuse une nouvelle diminution de quelques milliers de francs. Nos frontières sont donc pour ainsi dire fermées à l'importation d'anes et de bœufs étrangers, parce qu'on estime sans doute, dans les meilleurs cas, que la production indigène suffit aux besoins du pays ».

L'hôtellerie parisienne. — Il y a à Paris une quarantaine d'hôtels de tout premier ordre payant la taxe de luxe de 13%. En 1927, ils ont payé 141.600.000 francs de taxe de luxe, représentant un chiffre d'affaires total de plus d'un milliard de francs. Ils occupent environ 6.000 employés. — Les hôtels de deuxième catégorie, payant une taxe de luxe de 4%, sont au nombre d'environ 2.000 et emploient 80.000 employés. Ils ont versé la même année près de 10 millions de taxe de luxe, ce qui équivaut à un chiffre total d'affaires de deux milliards et demi. — Enfin les hôtels payant simplement l'impôt de 2% sur le chiffre d'affaires sont au nombre de 5000 à 6000. Il est difficile de citer des chiffres précis en ce qui les concerne. — Dans son ensemble, l'industrie hôtelière, à Paris, représente un mouvement annuel de fonds dans l'ordre de plus de trois milliards de francs et occupe environ 100.000 personnes.

Bétail de boucherie. — Sur les derniers marchés de la Suisse romande, les prix du bétail de boucherie se sont maintenus très fermes et

les tarifs pratiqués se ressentaient des restrictions d'importation en vigueur depuis plusieurs mois. La production indigène est ainsi maîtrisée absolue du terrain. Les animaux de premier choix sont quasi impossibles à trouver et l'achète quand même, puisqu'il faut en tout cas fournir les boucheries. C'est ainsi que la mercurelle de la dernière foire de Moudon, un centre agricole important, dont les marchés sont alimentés par des régions étendues des cantons de Vaud et de Fribourg, n'indique aucun prix pour les bœufs de boucherie ; ceux-ci par conséquent devaient faire totalement défaut. On payait 1 fr. 70 à 1 fr. 80 la bonne génisse, 1 fr. 40 à 1 fr. 70 la bonne jeune vache avec de deit de lait, 1 fr. à 1 fr. 20 la vache d'âge, pour s'arrêter à 80 ou 90 centimes pour les bêtes à saucisses. Quant aux veaux, ils se payaient de 1 fr. 40 à 1 fr. 60 les petits sujets et 2 fr. à 2 fr. 20 ceux de qualité approchant de cent kilos de poids.

Importation de saindoux hollandais. — Le service fédéral de l'hygiène publique commande : « Par décret royal du 16 octobre 1929, le gouvernement hollandais a promulgué une ordonnance entrée en vigueur le même jour et publiée dans le *Nederlandsche Staatscourant* du 23 octobre, aux termes de laquelle tout colis à destination de la Suisse, contenant du saindoux hollandais, doit être pourvu d'une étiquette de papier gris, portant une déclaration signée du vétérinaire de l'Etat, attestant que le contenu du colis est constitué, en totalité par de la graisse provenant exclusivement d'animaux reconnus sains à la suite d'une analyse effectuée par le vétérinaire avant et après l'abatage. En outre, les colis seront accompagnés d'un certificat portant les mêmes indications que celles figurant sur l'étiquette, et mentionnant en plus le nom et le domicile de l'expéditeur et du destinataire, le genre de l'emballage, etc. Ce certificat devra porter la signature manuscrite du vétérinaire de l'Etat. Les envois non accompagnés de ces documents ne seront pas admis à l'importation en Suisse. »

Industrie laitière. — Durant les derniers mois de l'année 1929, l'exportation des fromages, qui avait assez fortement augmenté pendant les mois précédents, est de nouveau tombée au-dessous des quantités correspondantes de 1928. Pour les onze premiers mois de l'année dernière, l'exportation a été de 14% supérieure en quantité aux chiffres de 1928 et de 6,4% supérieure en valeur. Par contre, l'exportation du lait condensé a été inférieure de 3,8% en quantité et de 7% en valeur. Il faut noter que nos condenseries ont maintenant des succursales à l'étranger, où elles peuvent travailler dans des conditions plus favorables. Dans son ensemble, l'exportation de ces deux produits laitiers a rapporté trois millions de plus qu'en 1928. L'importation du beurre en Suisse a diminué de 8%, mais représente encore une valeur de près de 30 millions de francs, soit plus des trois quarts de celle du lait condensé exporté et près du tiers de celle des fromages suisses vendus à l'étranger. Aussi les efforts des producteurs continuent-ils pour obtenir le renforcement du contrôle de l'importation et pour diminuer les entrées en Suisse de beurre d'autres pays.

Nouvelles diverses

Fête des narcisses. — Le comité central de la Société de développement de Montreux a décidé que la 27ème Fête des narcisses aura lieu le 27 mai et 1er juin.

Les avantages de la prohibition. — L'une des plus grandes compagnies d'assurance américaines sur la vie a annoncé que les décès, parmi ses assurés, sont actuellement six fois plus nombreux qu'en 1920. Cette mortalité anormale est attribuée à la mauvaise qualité des spiritueux consommés depuis l'application de la prohibition.

Nouvelles billes de billard. — On a entrepris l'exploitation en grand, au Brésil, le long de l'Amazone, d'une espèce de palmier, le *jara*, pour en tirer la *jarina*, produit qui durcit au point de pouvoir être substitué à l'ivoire dans la fabrication des boutons, des pièces de jeu d'échec, des billes de billard, etc.

Exposition culinaire de Londres. — L'Exposition internationale d'art culinaire a fermé dernièrement ses portes à Londres. On y remarquait parmi les concurrents étrangers des groupes de cuisiniers experts venus de France, d'Allemagne, de Suisse et d'Italie. Le concours s'est terminé par une brillante victoire des cuisiniers français, qui ont gagné pour 1930 le challenge ardemment disputé de la Société des cuisiniers de Paris.

Une attraction touristique artificielle. — La principale de la région, a été créée aux Etats-Unis, dans les montagnes à l'est de la Caroline du Nord. Au moyen d'un barrage de 32 mètres de hauteur et de 180 mètres de longueur, on a formé un superbe lac. Cette contrée, aménagée spécialement sur la rivière Rocky Broad pour l'agrément des touristes, a une superficie de 3400 hectares. La formation du lac a coûté, à elle seule, un million de dollars.

↑ Edouard Pansant. — On annonce la mort à Genève, dans sa 59ème année, de M. Ed. Pansant, qui pendant de longues années joua un rôle important dans les milieux sportifs. Il fut longtemps partie de l'Union cycliste suisse, dont il devint membre d'honneur et qu'il présida pendant onze ans. Après avoir présidé le Touring-Club suisse, il en devint il y a dix ans l'administrateur-délégué et il eut en cette qualité à s'occuper surtout de la *Revue du T. C. S.* Tous ceux qui ont eu l'occasion d'approcher M. Ed. Pansant garderont le souvenir de son accueil toujours cordial et de son dévouement.

La disparition du linge. — *Comœdia* souligne que le linge n'est plus à la mode. La parure féminine est maintenant en soie. La nappe damassée est bannie des dîners élégants en faveur des ronds de dentelle. Et voilà qu'on va supprimer les serviettes de toilette et même les linges de cuisine. On commence à répandre à Londres, en effet, un appareil pratique et peu coûteux pour le séchage automatique à l'air chaud. Quand on s'est lavé, l'appareil séche

la peau instantanément. De la même façon, on va sécher la vaisselle ou la verrerie ou le linge ou le rincage. Les belles piles de linge dans les armoires ne seront bientôt plus qu'un souvenir.

Peinture touristique régionaliste. — Le Touring Club de France a repris l'organisation, suspendue pendant quelque temps à cause d'autres dépenses urgentes, de ses expositions de peinture régionaliste. La nouvelle exposition a ouvert ses portes le 13 janvier dans les salons du T. C. F., à l'Avenue de la Grande Armée à Paris, et s'est terminée à la fin du mois. Il s'agissait avant tout de peinture régionaliste à caractère nettement touristique. Tous les artistes concurrents, professionnels de la peinture ou simples amateurs, devaient être membres du Touring-Club de France. Le sujet général imposé était « *Les châteaux de France* » dans la région située au nord de la Loire. La manifestation, comme les précédentes, a eu un vif succès.

Yverdon-Plage. — Il y a une trentaine d'années déjà que la commune d'Yverdon est appelée à s'occuper des bains du lac et cette entreprise, déplacée plusieurs fois, a passé par les périodes les plus diverses. Ce n'est qu'en 1910 qu'on a choisi définitivement la grève de Clenly. Malgré le manque d'installations appropriées et modernes, elle a attiré de nombreux baigneurs durant les derniers étés. Mais cette plage n'a que 200 mètres de longueur et il devient nécessaire de l'agrandir. Le conseil communal est saisi à cet effet d'un projet d'acquisition d'un terrain de 450 m. de longueur sur 150 m. de largeur, en bordure du lac, pour le prix de 12.640 francs. Yverdon-Plage disposerait ainsi d'une superficie considérable. Le sol sablonneux s'enfonce graduellement et insensiblement dans le lac et ne présente donc aucun danger, même pour les enfants. La future plage se préparerait également bien au repos sur le sable et aux bains de soleil. Elle deviendrait en même temps la plage des amateurs d'Orbe et de Ste-Croix. Yverdon n'est pas reste pas seulement une station thermale réputée, mais se transforme petit à petit en station d'étrangers. A ce titre, la création d'une belle plage a une grande importance pour la prospérité de l'hôtellerie et du commerce de la place.

Brooklyn Travel Bureau à Brooklyn. — Il y a environ une année, nous avons recommandé de la plus stricte prudence dans le consentement de crédits à cette entreprise. Celle-ci, d'après les dernières informations, paraissant être devenue insolvable, nous renouvelons notre première mise en garde.

Terry's Travel Service à Naples. — L'année dernière, cette agence a envoyé des clients à un grand hôtel de la Suisse, mais n'a pas payé son dû, malgré des avvertissements réitérés. A la suite d'informations prises en Italie par un organisme digne de toute confiance, l'hôtel lésé a appris que la firme en question est insolvable et que des frais de poursuite juridique seraient effectués en pure perte.

International Advertising Agencies, Chicago. — De nombreux hôtels de premier ordre ont reçu dernièrement une longue circulaire de cette entreprise encore inconnue en Suisse. Celle-ci explique comment en Amérique on peut faire de la réclame sans dépenser de l'argent. Il est vrai que cette réclame n'est pas tout à fait gratuite ! L'hôtelier s'acquitte avec des bons que l'entreprise n'est pas nouveau du reste — qui donnent au porteur le droit de loger et de manger à l'hôtel pour le montant du bon. L'agence n'a donc qu'à convertir ses bons en espèces en les vendant à des voyageurs. En principe, il n'y a rien dans ce procédé qui puisse être considéré comme déloyal ; mais dans la pratique il y a de sérieuses objections à formuler. Tout d'abord, l'agence en question réclame pour elle une provision de 10% en espèces. En second lieu, les porteurs de bons peuvent se présenter précisément pendant la haute saison et, comme l'hôtelier s'est engagé à les recevoir n'importe quand, il peut se trouver dans un sérieux embarras si sa saison est au complet. Enfin, la circulaire dit que, sur le désir de l'hôtelier, les noms des journaux et revues où la publicité sera faite lui seront soumis pour approbation ; mais certaines réserves permettent d'annihiler les avantages de cette disposition. Au fond, l'hôtelier ne peut donc pas diriger sa publicité comme il l'entend et il est bien à craindre que cette pauvre petite réclame individuelle soit perdue parmi des centaines d'autres dans des journaux de troisième ou quatrième ordre. L'effet sera absolument nul ; mais les bons seront placés quand même et l'hôtelier devra, lui, s'acquitter ponctuellement de ses engagements.

Prochaines épreuves de ski. — 7/9 février, Engelberg, 24èmes grandes courses de la Suisse; 9 février, Montana, skijöring derrière motos; 15/16 février, St-Moritz, Association grisonne; Orvin, fond, slalom, dames et enfants, sauts; 15/23 février, Wengen, semaine de ski; 16 février, Berne, estafettes; Davos, Parsenn-Kublis; 22/23 février, La Chaux-de-Fonds, slalom, sauts; Montana, fond et sauts; 23 février, Lucerne-Eigenthal, 50 km; Morgins, fond.

Les stations de sports d'hiver françaises font des progrès indéniables et attirent des amateurs d'hiver en année plus nombreuse, ce qui, disons-le sans arrière-pensée et sans aucune mauvaise intention, n'est pas sans exercer une certaine influence sur la fréquentation de quelques-unes de nos stations suisses. Ces stations, comme on le sait, se divisent en trois groupes : Alpes, Pyrénées, Vosges. En Savoie et en Dauphiné se trouvent les stations de Chamoni, Briançon, Villard-de-Lans, Saint-Pierre-de-Chartreuse, Morzine, Mégève et le Revard. Les principales stations hivernales des Pyrénées sont celles de Super-Bagnères-de-Luchon, Font-Romeu et Bagnères-de-Bigorre. Enfin, dans les Vosges, on fait du ski au Grand Ballon

d'Alsace et la plus célèbre des stations d'hiver vosgiennes est Gérardmer. De la Côte d'Azur elle-même on peut facilement aller faire du sport hivernal à Beuil et à Peira-Cava.

Trafic et Tourisme

Le Chemin de fer de Loëche-les-Bains délivre jusqu'à la fin de la saison d'hiver des billets de sport au prix réduit de 4 francs, valables pour l'aller le samedi ou le dimanche et pour le retour le dimanche ou le lundi.

La statistique d'Yverdon indique que les différents hôtels de la ville, disposant de 333 lits, ont enregistré en 1929 un total de 22.883 nuitées. Voici la répartition de ces nuits de logement par nationalités : Suisse 17.081, France 2527, Amérique 508, Allemagne 500, Roumanie 407, Grande-Bretagne 250, Italie 140, Autriche 117, Egypte 75, Algérie 104, Russie 103, Belgique 93, Hollande 75, Espagne 50, Portugal 50, autres pays 766.

Nice-Vintimille-St-Moritz. — Jusqu'au 10 mars 1930, un wagon-lits de 1re et II^e classes circule chaque jour entre Nice-Vintimille et Tirano par Gênes et Milan et vice versa, avec bonnes correspondances pour St-Moritz par le chemin de fer de la Bernina. Départ de Nice à 15 h. 12 et arrivée à St-Moritz le lendemain à 15 heures ; départ de St-Moritz à 15 h. 35 et arrivée à Nice le lendemain à 12 h. 10.

La ligne Brigue-Iselle recevra, à partir du 15 février, le courant alternatif monophasé, de sorte que les trains venant de Suisse pourront circuler jusqu'à Iselle sans changement du mode de traction. Les travaux d'électrification du tronçon Iselle-Domodossola, entrepris par les C. F. F., sont activement poussés ; ils ont subi un certain retard du fait d'autres travaux exécutés à cette occasion par les Chemins de fer italiens de l'Etat.

Les postes alpestres ont transporté, du 20 au 26 janvier, 8.950 voyageurs. Les services exploités déjà l'hiver dernier en ont transporté 8.478, au lieu de 7.694, pendant la semaine correspondante de 1929, et les nouveaux services 478. On a constaté d'assez fortes augmentations du nombre des voyageurs sur le trajet Coire-Lenzreheide et dans le service local de St-Moritz, mais il y a eu une diminution pour la route St-Moritz-Maloja-Castasegna.

L'automobilisme étranger en Suisse. — On a enregistré en décembre 1929 l'entrée provisoire en Suisse de 3379 véhicules étrangers à moteur, dont 1805 autos avec carte, 470 avec passant, 1085 avec triptyque ou carnet de passage et 19 motocyclettes. En décembre 1928, on avait compté 2235 entrées. — Pendant toute l'année 1929, on a enregistré l'entrée en Suisse de 134.386 automobiles étrangères, dont 65.624 avec carte de 5 ou 10 jours. La Suisse occupe le beau rôle du premier rang des pays européens, toutes proportions gardées, quant au nombre d'entrées d'automobiles étrangères.

Le Guide des hôtels d'Italie, publié par l'Office national italien pour les industries touristiques, d'accord avec la Fédération nationale fasciste des hôtels et du tourisme, a commencé à paraître dans son édition 1930. Le fascicule concernant la Sicile et la Sardaigne est sorti de presse et il sera incessamment suivi de ceux qui concernent les autres régions de l'Italie. Les différents fascicules, qui sont distribués à tous ceux qui les demandent et à toutes les agences de voyages et de tourisme, seront ensuite réunis en un élégant volume de consultation facile. Les hôteliers se sont engagés formellement à appliquer les prix indiqués dans le guide.

Le trafic lors d'un championnat. — Il est assez difficile d'évaluer le nombre des personnes qui visitèrent Caux au cours des deux saisons du championnat du monde de bobsléigh, les 25 et 26 janvier. La Compagnie Territet-Glion-Naye, dont le personnel se dépensa sans compter, expédia 62 trains le samedi et 84 le dimanche, avec, respectivement, 2500 et 3760 voyageurs, soit au total 6376. Si l'on ajoute à ce chiffre les personnes montées à Caux en autocars (vingt courses) et celles qui firent la route à pied, on arrive facilement au total de 10.000 spectateurs. Il faut aussi tenir compte de l'immense propagande touristique faite par les innombrables comptes rendus des revues sportives et des journaux de sports dans leur rubrique des sports.

Le Portugal touristique. — Au cours d'une récente réception de financiers et industriels américains, le président de la République portugaise a parlé entre autres du tourisme, en exprimant le vœu de voir des Américains très nombreux visiter le Portugal. Toutes les routes nationales du pays peuvent maintenant être parcourues par les automobiles. Des centaines de localités pittoresques, non encore touchées par la civilisation ultra-moderne, sont ainsi accessibles en auto. D'autre part, le Portugal est volontiers disposé à accorder au capital étranger, à des conditions très avantageuses, des concessions d'hôtels. On envisage la création de plages sur les côtes de l'Atlantique et de stations climatiques pourvues d'attractions diverses. Le Portugal s'efforcera aussi de développer le tourisme dans ses colonies.

